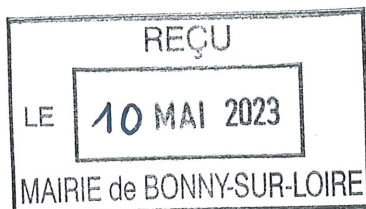
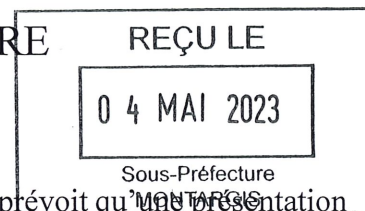


NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022



COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE



L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi « NOTRe », crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2022.

BUDGET PRINCIPAL

A la clôture de l'exercice 2022, le Compte Administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 514 396.12 €.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	40 228,89 €	0,00 €	0,00 €	216 869,94 €	40 228,89 €	216 869,94 €
Opérations de l'exercice	1 156 129,34 €	1 049 320,47 €	2 001 727,77 €	2 252 530,71 €	3 157 857,11 €	3 301 851,18 €
TOTAUX	1 196 358,23 €	1 049 320,47 €	2 001 727,77 €	2 469 400,65 €	3 198 086,00 €	3 518 721,12 €
Résultats de clôture	147 037,76 €	0,00 €	0,00 €	467 672,88 €	0,00 €	320 635,12 €
Restes à réaliser	430 813,00 €	624 574,00 €	0,00 €	0,00 €	430 813,00 €	624 574,00 €
TOTAUX CUMULES	1 627 171,23 €	1 673 894,47 €	2 001 727,77 €	2 469 400,65 €	3 628 899,00 €	4 143 295,12 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	46 723,24 €	0,00 €	467 672,88 €	0,00 €	514 396,12 €

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 469 400.65 €.

Les recettes se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2022
013 – Atténuation de charges	22 072.81 €
70 – Produits des services	108 272.12 €
73 – Impôts et Taxes	1 452 922.86 €
74 – Dotations et participations	478 412.81 €
75 – Autres produits de gestion courante	76 620.10 €
77 – Produits exceptionnels	108 623.16 €
78 – Reprises sur provisions et amortissements	101.55 €
042 – Opérations d'ordre	5 505.30 €
002 – Résultat antérieur reporté	216 869.94 €
TOTAUX	2 469 400.65 €

1.1.1. **Les atténuations de charges (Chapitre 013)** – 22 072.81 €

Ce chapitre comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie du personnel et l'indemnité inflation.

1.1.2. **Les produits des services (Chapitre 70)** – 108 272.12 €

Ce chapitre concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses, tels que les ventes de concessions cimetièrre, les redevances d'occupation du domaine public, l'accueil de loisirs sans hébergement/Garderie, le camping, le restaurant scolaire...

1.1.3. **Les impôts et taxes (Chapitre 73)** – 1 452 922.86 €

Ce chapitre comprend le montant des impositions directes. A cela s'ajoute l'attribution de compensation ainsi que le fonds National de Garantie Individuelle des Ressources. D'autres sources de recettes sont les taxes sur l'électricité et additionnelles aux droits de mutation.

1.1.4. **Les dotations et participations (Chapitre 74)** – 478 412.81 €

Ce chapitre regroupe essentiellement les dotations de l'Etat : la dotation globale de fonctionnement, le remboursement des contrats PEC, mais également les participations du Département, Caisse d'Allocations Familiales ou Communauté de Communes.

1.1.5. **Les autres produits de gestion courante (Chapitre 75)** – 76 620.10 €

Ces recettes proviennent exclusivement des revenus des immeubles en location et fermages.

1.1.6. **Les produits exceptionnels (Chapitre 77)** – 108 623.16 €

Ce chapitre comprend essentiellement des remboursements des sinistres par les assurances et les produits des cessions d'immobilisations.

1.1.7. **Les reprises sur provisions et amortissements (Chapitre 78)** – 101.55 €

Ce chapitre comprend essentiellement la reprise sur provision pour créances douteuses.

1.1.8. Opérations d'ordre (Chapitre 042) – 5 505.30 €

Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires suite à la vente de grès et d'un logement.

1.1.9. Le résultat de fonctionnement reporté (Chapitre 002) – 216 869.94 €

Il s'agit du montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2021.

1.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 2 001 727.77 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2022
011 – Charges à caractère général	648 400.93 €
012 – Charges de Personnel	1 068 834.66 €
014 – Atténuation de produits	36 048.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	135 044.12 €
66 – Charges financières	13 298.61 €
67 – Charges exceptionnelles	14 101.45 €
022 – Dépenses imprévues	0.00 €
023 – Virement à l'investissement	0.00 €
042 – Opérations d'ordre	86 000.00 €
TOTAUX	2 001 727.77 €

1.2.1. Les dépenses générales (Chapitre 011) – 648 400.93 €

1.2.1.1. Achats et variation des stocks (Article 60) – 329 184.70 €

Ces dépenses sont des dépenses courantes telles que le paiement de l'eau, l'électricité, le combustible, le carburant, l'alimentation, la fourniture de petit équipement ou de vêtements de travail, les fournitures administratives ou scolaires.

1.2.1.2. Services extérieurs (Article 61) – 248 728.35 €

Ces dépenses concernent des travaux réalisés par des entreprises extérieures notamment les contrats de prestations de services, les locations immobilières et mobilières, l'entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux, l'entretien du matériel roulant et autres, la maintenance, l'assurance ou la documentation générale et technique.

1.2.1.3. Autres services extérieurs (Article 62) – 56 118.88 €

Ces dépenses sont liées à des dépenses de personnel extérieur au service, les honoraires, les publications, les transports et déplacements, les frais postaux et de télécommunications et les frais bancaires.

1.2.1.4. Impôts, taxes et versements assimilés (Art. 63) – 14 369 €

Ces dépenses concernent des versements à des administrations ou autres organismes ainsi que tous les impôts directs et indirects, les taxes sur les véhicules.

1.2.2. **Les dépenses de personnel (Chapitre 012)** – 1 068 834.66 €

Ce chapitre concerne la rémunération du personnel titulaire, non titulaire et contractuel ainsi que les charges sociales correspondantes.

1.2.3. **Les atténuations de produits (Chapitre 014)** – 36 048.00 €

Ce chapitre retrace les impôts et taxes reversés à l'Etat par le fonds de péréquation.

1.2.4. **Les Charges de gestion courante (Chapitre 65)** – 135 044.12 €

Ce chapitre comprend les redevances de licences, les indemnités des maires et adjoints, les contingents et participations obligatoires, les subventions de fonctionnement versées.

1.2.5. **Les intérêts de la dette (Chapitre 66)** – 13 298.61 €

Ce chapitre regroupe la charge des intérêts suite à des remboursements d'emprunts.

1.2.6. **Les dépenses exceptionnelles (Chapitre 67)** – 14 101.45 €

Ce chapitre englobe les charges exceptionnelles sur opérations de gestion, les titres annulés sur l'exercice n-1, les subventions versées aux personnes de droit privé.

1.2.7. **Les opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 042)** – 86 000.00 €

Ce chapitre contient les valeurs comptables des immobilisations cédées.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. **Recettes d'investissement**

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 1 049 320.47 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2022
13 – Subventions d'investissement	530 841.25 €
16 – Emprunts	20 000.00 €
23 – Immobilisations en cours	0.00 €
10 – FCTVA, Taxe aménagement	126 343.33 €
1068 – Affectation de la section fonctionnement	286 135.89 €
040 – Dotations aux amortissements	86 000.00 €
041 – Opérations patrimoniales	0.00 €
27 – Autres immobilisations financières	0.00 €
001 – Résultat antérieur	0.00 €
TOTAUX	1 049 320.47 €

Les recettes ont été constituées par :

- les subventions d'investissement,
- dépôts et cautionnements reçus
- le remboursement du FCTVA et de la taxe d'aménagement,
- le produit des cessions,
- la réalisation d'un emprunt en partie (10%).

2.2. Dépenses d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 1 196 358.23 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CA 2022
20 – Immobilisations incorporelles	18 840.84 €
21 – Immobilisations corporelles	75 884.25 €
23 – Immobilisations en cours	953 705.80 €
10 – Taxe d'aménagement	0.00 €
16 – Emprunts	102 188.15 €
27 – Autres immobilisations financières	5.00 €
040 – Opérations d'ordre	5 505.30 €
041 – Opérations patrimoniales	0.00 €
001 – Résultat antérieur	40 228.89 €
TOTAUX	1 196 358.23 €

Les principaux investissements de l'année 2022 ont été les suivants :

- ☞ Acquisition logiciels informatiques.

- ☞ Acquisition de matériel informatique et mobilier.

- ☞ Acquisition de matériel pour les Services Techniques et divers.

- ☞ Travaux de bâtiments :
 - Travaux de toiture de l'Eglise,
 - Travaux Ad'Ap Mairie, gymnase et église,
 - Installation chauffage salle polyvalente n°1,
 - Audit énergétique bâtiments scolaires.

- ☞ Travaux de voirie :
 - Travaux de réfection de trottoirs rue du Faubourg Villeneuve,
 - Travaux défense incendie.

- ☞ Travaux d'éclairage public.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES VARICHARDS

A la clôture de l'exercice 2022, le Compte Administratif du budget annexe Lotissement Les Varichards fait apparaître un résultat global de 27 061,20 €.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	467,78 €	2 337,78 €	28 931,20 €	2 337,78 €	29 398,98 €
TOTAUX	0,00 €	467,78 €	2 337,78 €	28 931,20 €	2 337,78 €	29 398,98 €
Résultats de clôture	0,00 €	467,78 €	0,00 €	26 593,42 €	0,00 €	27 061,20 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	467,78 €	2 337,78 €	28 931,20 €	2 337,78 €	29 398,98 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	467,78 €	0,00 €	26 593,42 €	0,00 €	27 061,20 €

Deux terrains ont été vendus.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PILORI

Aucune écriture réalisée.

BUDGET C. C. A. S.

A la clôture de l'exercice 2022, le Compte Administratif du CCAS fait apparaître un résultat de clôture de 16 218,99 €. Pas de section investissement.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 270,85 €	0,00 €	25 270,85 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	51 449,96 €	42 398,10 €	51 449,96 €	42 398,10 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	51 449,96 €	67 668,95 €	51 449,96 €	67 668,95 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 218,99 €	0,00 €	16 218,99 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	0,00 €	51 449,96 €	67 668,95 €	51 449,96 €	67 668,95 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	0,00 €		16 218,99 €	0,00 €	16 218,99 €

BUDGET CAISSE DES ECOLES

A la clôture de l'exercice 2022, le compte administratif de la caisse des écoles fait apparaître un résultat global de 36 364,03 € qui se décompose ainsi :

- 3 338,56 € d'excédent de fonctionnement
- 33 025,47 € d'excédent d'investissement.

Ce résultat est dû aux résultats reportés. Aucune écriture a été faite en 2022. La Caisse des Ecoles de Bonny-sur-Loire est en sommeil depuis le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 3 ans avant sa dissolution.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	33 025,47 €	0,00 €	3 338,56 €	0,00 €	36 364,03 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX	0,00 €	33 025,47 €	0,00 €	3 338,56 €	0,00 €	36 364,03 €
Résultats de clôture	0,00 €	33 025,47 €	0,00 €	3 338,56 €	0,00 €	36 364,03 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	33 025,47 €	0,00 €	3 338,56 €	0,00 €	36 364,03 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	33 025,47 €	0,00 €	3 338,56 €	0,00 €	36 364,03 €

